

18.03.2004 – 16:12 Uhr

Marché de l'électricité au Conseil national Une décision antidémocratique qui foule aux pieds la volonté populaire

Berne (ots) -

On pourra enjoliver cela autant qu'on le voudra, il n'empêche que la décision prise aujourd'hui par le Conseil national est en contradiction avec la volonté populaire. Les interventions qu'il vient en effet d'accepter dans le but de libéraliser rapidement le marché de l'électricité foulent aux pieds le non clair et net opposé par les citoyennes et les citoyens le 122 septembre 2002 à la loi sur le marché de l'électricité (LME). L'Union syndicale suisse (USS) qui fut l'un des auteurs du référendum contre la LME se distancie totalement de cette décision antidémocratique du Conseil national.

Il n'y a aucune raison valable d'accélérer aujourd'hui sur le plan politique la procédure conduisant à une libéralisation intégrale du marché de l'électricité. La décision hâtive du Conseil national vise manifestement à anticiper le travail de la commission d'experts mise sur pied dans le but de traiter cette problématique. Cette commission a en effet annoncé que son rapport final serait publié au mois de juin.

En matière d'approvisionnement en électricité, la majorité du parlement veut visiblement imposer de force au plan politique une solution idéologique. Le 16 mai prochain, les citoyennes et citoyens de ce pays pourront une nouvelle fois rejeter cette politique antisociale en disant NON à la 11e révision de l'AVS et au train de mesures fiscales (« paquet fiscal »).

Rolf Zimmermann (079 756 89 50), en charge de ce dossier à l'USS, se tient à votre disposition pour tout complément d'information sur cette question.

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100472944> abgerufen werden.